

Réunion du conseil Municipal du 30 septembre 2021

Compte rendu de séance

Le trente septembre deux mil vingt et un à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur QUATRE Christian

Etaient présents : M Christian QUATRE, M Philippe LEBLANC, M Jérôme LUCIANAZ, Mme Fabienne PLANCO, Mme Méline LEROUX, M Fabien SZOPA, M Sébastien GINESTY, Mme Audrey SOULA, Mme FABRE Sandra, Mme CANO LEGEAY Chrystel, Mme LEMAIRE Christine, M Brice CASTETS, Mme Nicole HUBERT

Représentés : M Pierre MAZILLE, Mme AUQUE Séverine

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT DES ELEVES DE L'ECOLE A LA PISCINE

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de prendre en charge les frais de transport des enfants du groupe scolaire pour se rendre à la piscine de Monclar de Quercy pour l'année scolaire 2021/2022.

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES PETITS

La commune ne disposant pas de structure de jeux pour les enfants, le conseil municipal, décide à l'Unanimité moins une abstention de procéder à la création d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans à l'entrée du lotissement les Vergnoux.

Une aide financière sera sollicitée auprès des services compétents.

Le Maire,

